MATHÉMATIQUES ET SCIENCES HUMAINES

JACQUES VIALLE

Jugements de valeur et agrégation des préférences : la rencontre insolite du colza et de la littérature

Mathématiques et sciences humaines, tome 133 (1996), p. 67-78

<http://www.numdam.org/item?id=MSH_1996__133__67_0>

© Centre d'analyse et de mathématiques sociales de l'EHESS, 1996, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Mathématiques et sciences humaines » (http://msh.revues.org/) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

Math. Inf. Sci. hum. (34e année, n° 133, *1996*, pp.67-78)

JUGEMENTS DE VALEUR ET AGRÉGATION DES PRÉFÉRENCES : *la rencontre insolite du colza et de la littérature*

Jacques VIALLE[1]

RÉSUMÉ – *On se propose d'établir et d'analyser l'opinion collective d'une assemblée d'individus auxquels il a été demandé de lire puis de juger quinze extraits d'œuvres littéraires présentés sans titre ni nom d'auteur. Les évaluations portées par chaque juge sont converties en préférences individuelles que l'on traite ensuite au moyen d'une méthode combinatoire. L'établissement d'un ordre de préférence collectif ne constitue pas le but de cette étude, mais plutôt son point de départ ; il ne s'agit pas, en effet, de déterminer vers quelles œuvres se portent majoritairement les suffrages, mais de comprendre de quoi est faite une opinion collective en isolant les sous-ordres de préférence, parfois fort distants entre eux, qui la composent.*

SUMMARY – Value judgments and preferences aggregation: the strange meeting of rapeseed and literature.
We intend to set up and to analyse the collective opinion of a set of people who were asked to read and to rank fifteen excerpts of literary works displayed without titles nor author names. The marks given by the judges are converted into ordinal preferences that we treat by the means of a combinatorial method. To find a collective ranking is not the aim of this study but rather its starting point; indeed, we do not try to find the works preferred by a majority, but to understand the composition of a collective opinion by isolating its preference sub-orders, sometimes very far from each other.

1. PRÉALABLES EMPIRIQUES

Une façon classique d'étudier les goûts littéraires ou artistiques d'une population, sous l'angle sociologique, consiste à demander aux individus qui la composent, ou à un échantillon d'entre eux, de se prononcer sur des noms d'auteurs, des titres d'œuvres ou, plus sommairement, sur des genres d'ouvrages. On étudie ensuite dans quelle mesure les appréciations recueillies recoupent certaines caractéristiques sociales des personnes interrogées ; il s'agit généralement de rechercher parmi les variables sociologiques standards (âge, sexe, classe sociale, niveau d'étude) des combinaisons d'états régulièrement associées à des configurations de jugements. Selon l'expression de Pierre Bourdieu, « l'espace des goûts rejoint alors l'espace des positions sociales et des styles de vie » [2]. Autrement dit, déclarer que l'on apprécie telle ou telle forme d'art ou de littérature n'est jamais exempt d'un certain conformisme social, y compris chez ceux qui affectent de ne suivre aucune mode. Après avoir longtemps symbolisé ce qu'il y a de plus souverain et de plus privé chez les individus, le jugement de goût n'apparaît plus comme l'expression d'un sentiment désintéressé mais comme

[1] Observatoire des espaces culturels, Domaine du Terras, BP 2326, F-13213 Marseille.

une métaphore privilégiée des partages sociaux. Voilà, sommairement résumé, ce que nous apprend la sociologie des goûts, et ce qu'elle assigne comme tâche à tous ceux qui entreprennent d'enquêter en ce domaine : ne pas s'arrêter aux jugements singuliers, mais tenter de comprendre en quoi ils illustrent une opinion collective, ne serait-ce que par les apparentements qu'ils permettent de réaliser entre individus porteurs des mêmes attributs sociaux.

Faisant nôtre l'essentiel de ce programme, nous nous sommes proposé d'enquêter sur le jugement de goût en réintroduisant la dimension de l'œuvre parmi les causes de l'appréciation. Plutôt que de demander à des individus de se prononcer sur des noms d'auteurs ou des titres d'ouvrages, nous leur avons proposé de lire et de juger une série de quinze textes littéraires, de taille comparable, présentés sans titres ni noms d'auteurs, c'est-à-dire sans repère évident de leur niveau de notoriété[2].

L'enquête a porté sur quatre-vingt-un individus. Chaque texte présenté était accompagné d'un questionnaire, toujours identique, rassemblant une vingtaine de questions destinées à cerner différents aspects du jugement. Entre autres consignes, nous demandions au lecteur d'évaluer le plaisir pris à la lecture de chaque texte sur une échelle numérique standard : sept notes, ordonnées de 0 à 6, avaient valeur d'opinion.

2. DES NOTES AUX PRÉFÉRENCES

Au moment où nous imaginions nos consignes aux lecteurs, pensant que l'attribution de notes à des textes nous permettrait de travailler sur des classements collectifs, l'idée que les opinions d'un même lecteur pouvaient être regardées comme l'expression de préférences sur un ensemble d'objets ne nous effleurait pas ; la rencontre opportune d'Alain Guénoche, alors occupé par un problème de choix entre 14 variétés de colza expérimentées sur 60 sites par l'I.N.R.A. [4], devait nous mettre précisément sur cette voie. Si l'on pouvait regarder des rendements à l'hectare comme des « préférences » exprimées par un site pour diverses variétés de colza, on pouvait tout aussi bien aborder les notes données par un lecteur comme exprimant des préférences, même s'il n'entrait pas dans ses intentions, ni dans nos instructions, d'ordonner les textes qu'on lui avait soumis. Le mode d'appréciation par note introduit, de fait, une relation d'ordre entre les opinions d'un même lecteur, si bien que toute note peut être considérée comme l'expression d'une préférence sur un ensemble d'objets.

3. DES PRÉFÉRENCES INDIVIDUELLES AUX PRÉFÉRENCES COLLECTIVES

La démarche proposée par Alain Guénoche aux agronomes de l'I.N.R.A. est purement combinatoire : une fois les variétés ordonnées sur chaque site en fonction des rendements mesurés, il dénombre, au moyen d'une méthode de comparaisons par paires, les sites qui ont « préféré » une variété à une autre. À partir de ces comparaisons, il construit un « tournoi » qui enregistre la différence entre le nombre de fois où une variété x_i est préférée à une variété x_j et le nombre de fois où la situation inverse se produit. Enfin, une procédure analogue à celle de Condorcet lui permet d'établir un ordre collectif sur les variétés [4].

La recherche d'un tel ordre conduit souvent à révéler des cas d'intransitivité : si un candidat x_i est majoritairement préféré à un candidat x_j, que ce dernier est préféré à un candidat x_k, il peut arriver néanmoins que x_k soit préféré à x_i — c'est l'« effet Condorcet ». On se trouve en présence d'une indécision collective qui peut affecter directement le problème de savoir quel(s) candidat(s) sélectionner parmi les compétiteurs ou quel ordre collectif choisir parmi ceux qui

[2] Précisons que les extraits ont été soigneusement découpés afin de ne pas laisser le lecteur en attente d'un début ou d'une fin dont l'absence pouvait nuire à la compréhension du texte. Comme il ne s'agissait pas non plus d'intervenir sur l'œuvre de référence, en en produisant un *digest* maladroit, la solution retenue a été d'en présenter une scène ou un chapitre entier. Parmi les textes que nous avons choisi de soumettre à l'appréciation des lecteurs figurent également des nouvelles intégrales. On trouvera en annexe 2 du présent article la liste des œuvres sélectionnées dans le cadre de cette enquête.

sont également proches du tournoi. Ce problème rencontre aujourd'hui diverses solutions (voir par exemple l'article de J.-F. Laslier [6] dans le présent numéro). En s'inspirant du principe de Condorcet, on peut sélectionner les ordres totaux qui contredisent un nombre minimum de préférences individuelles ou, plus simplement, ceux qui sont à distance minimum du tournoi. Cette démarche convient particulièrement aux problèmes d'aide à la décision (voir l'article [3] d'A. Guénoche dans le présent numéro ; voir aussi plus généralement [1]).

À la différence des agronomes de l'I.N.R.A., nous n'étions pas soucieux de sélectionner un meilleur candidat parmi un ensemble de compétiteurs. Partant d'une représentation de l'opinion collective, notre objectif était de comprendre comment, et sur quelle base, se réalise l'agrégation des préférences. Notre démarche eût sans doute paru étrange aux yeux de Condorcet, tant elle vise, sous le consensus, à pointer la diversité des juges et l'hétérogénéité de leurs motivations. Elle pourrait néanmoins représenter une solution aux problèmes d'intransitivité des choix collectifs.

Lorsqu'on traite de choix sociaux par les méthodes de type Condorcet, on considère, au moins implicitement, que, face aux différents choix possibles, les individus possèdent la même information et mobilisent la même faculté de juger — seules diffèrent leurs motivations. Sans vouloir réveiller le vieil antagonisme entre économistes et sociologues, il nous semble que si cela était réellement le cas, la rationalité des opinions individuelles se transmettrait plus facilement à l'échelon collectif et le phénomène de non-transitivité des choix collectifs aurait moins lieu d'être. Dans une recherche menée sur les relations d'affinité entre individus d'un même groupe, P. Parlebas montre justement que le pourcentage d'« effets Condorcet » mesurés dans l'expression d'une opinion est directement en rapport avec l'hétérogénéité des critères de jugement ; l'incohérence globale, dit-il, « peut être considérée comme la résultante de cohérences partielles établies sur des dimensions différentes. » ([8], p.18).

Pour mettre à jour l'existence de sous-jurys aux mobiles hétérogènes, dont la composition des opinions produirait ces fameux effets Condorcet, nous proposons d'isoler des groupes d'individus dont les opinions sur certains textes entrent en contradiction avec l'opinion collective : ceux, par exemple, qui auront systématiquement accordé aux derniers classés leurs meilleurs suffrages.

4. ORDRES ET DÉSORDRES DANS UNE OPINION

4.1. *Opinion collective et ordres médians*

Les notes délivrées par chaque lecteur permettent d'établir un préordre total portant sur l'ensemble des textes (il y a nécessairement des *ex æquo* puisque sept notes doivent servir à ordonner quinze objets). La liste de ces préordres, une fois constituée, permet de réaliser des comparaisons par paires. Pour chaque couple de textes (t_i, t_j), on dénombre les situations où t_i est préféré à t_j. Ces valeurs sont rangées dans un tableau T. Leur différence $(T(i, j) - T(j, i))$ donne l'orientation et le poids des arcs du tournoi : un arc est orienté de t_i vers t_j si la différence $T(i, j) - T(j, i)$ est positive (en cas d'égalité entre $T(i, j)$ et $T(j, i)$, on choisit l'orientation arbitrairement) ; le poids de l'arc est donné par $T(i, j) - T(j, i)$. Pour établir l'opinion collective de l'assemblée des lecteurs, on énumère les ordres à distance[3] minimum du tournoi, qu'on appelle, pour cette raison, « ordres médians » [1]. Bien que les préférences individuelles ne soient pas ici des ordres totaux ou des tournois, mais des préordres totaux, nous considérerons néanmoins que l'opinion collective est représentée par le tournoi, et nous nous contenterons d'énumérer les ordres à distance minimum de celui-ci, selon la procédure utilisée par A. Guénoche et ses co-auteurs [4].

---

[3] La distance d'un ordre O au tournoi est définie ici comme la somme des poids $T(i, j) - T(j, i)$ des arcs (t_i, t_j) du tournoi tels que t_j est placé avant t_i dans O, c'est-à-dire tels que t_i et t_j ne sont pas classés de la même façon dans le tournoi et dans O.

À l'issue du vote des 81 lecteurs, on ne dénombre, à distance 3, qu'un seul ordre solution :

Rangs :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Textes :	14	10	4	2	7	15	9	13	3	1	8	5	6	11	12

Le détail du tournoi (Fig.1), montre que l'agrégation des préférences s'est réalisée plus fortement autour des pôles opposés de l'ordre médian : les textes 14, 10 et 4, en tête de palmarès, affichent, lorsqu'ils dominent, des scores en moyenne bien supérieurs aux autres gagnants ; les textes 11 et 12, en queue de palmarès, apparaissent, en revanche, fortement dominés, quels que soient les textes qu'on leur oppose. De tous les candidats à l'appréciation, les textes 14, 10, 4, 11 et 12 se remarquent ainsi par le haut niveau de consensus dont leur appréciation fait l'objet.

Avant de chercher à isoler certains mouvements d'agrégation rendus invisibles par le décompte majoritaire des préférences, nous proposons de regarder comment se comporte l'opinion de diverses sous-assemblées de lecteurs définies au moyen de critères sociologiques.

$i \backslash j$	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
1	0	0	0	0	9	8	0	6	0	0	35	42	0	0	0	100
2	15	0	11	0	15	28	3	12	0	0	43	49	15	0	3	194
3	1	0	0	0	6	11	0	1	0	0	32	45	0	0	0	96
4	26	19	27	0	35	38	13	29	16	0	56	62	20	0	9	350
5	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	31	41	0	0	0	74
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36	46	0	0	0	82
7	20	0	5	0	24	25	0	17	2	0	42	55	16	0	1	207
8	0	0	0	0	8	3	0	0	0	0	46	57	0	0	0	114
9	16	3	20	0	27	27	0	14	0	0	45	54	10	0	0	216
10	41	13	31	7	36	48	14	27	20	0	52	62	37	0	22	410
11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	12
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	3	0	8	0	9	15	0	9	0	0	37	49	0	0	0	130
14	52	20	41	9	46	53	32	36	28	12	56	60	40	0	26	511
15	21	0	20	0	22	29	0	25	6	0	45	57	16	0	0	241
Total	195	55	163	16	237	287	62	176	72	12	556	691	154	0	58	

Fig. 1 Tournoi majoritaire (ensemble des lecteurs)[4]

4.2. *Tournois par classes d'âge, sexes et niveaux de diplômes*

Ordonne-t-on différemment les quinze textes, au regard du « plaisir de lire », selon que l'on est plus ou moins diplômé, que l'on est un homme ou une femme, ou que l'on appartient à telle ou telle classe d'âge ?[5]

Pour comparer deux ordres de préférences, on peut choisir de dénombrer les paires de candidats ordonnées de façon inverse dans l'un et l'autre ordre. Ces paires comptent pour des désaccords et leur total donne une mesure de la distance entre les opinions en présence. Le

---

[4] Pour chaque paire de textes $\{t_i, t_j\}$, une valeur non nulle en position (i, j) ou (j, i) dans le tournoi majoritaire donne la différence entre le nombre de fois où t_i est préféré à t_j et le nombre de fois où la situation inverse se produit. Au moins une des deux positions (i, j) ou (j, i) contient une valeur nulle.

[5] On trouvera, en annexe 3 du présent article, un tableau figurant la répartition de nos 81 lecteurs, par sexe, classe d'âge, niveau de diplôme et milieu social d'appartenance. Dans les comparaisons qui suivent, le milieu social ne sera pas mis en perspective. La raison en est que cette variable ne permettait pas de constituer des classes d'individus d'effectifs comparables. Sur une enquête aussi contraignante que la nôtre — la lecture des textes et les réponses aux questionnaires ne demandaient pas moins de quatre heures de temps — nous ne pouvions prétendre maîtriser les conditions d'un échantillonnage raisonné. Pour connaître les préférences collectives calculées sur la base des diverses coupes sociologiques qu'autorisait notre échantillon, on consultera l'annexe 1.

coefficient de Kendall est une façon de calibrer cette distance qui, selon G. Th. Guilbaud et P. Rosenstiehl [5], présente l'avantage de se comporter comme un coefficient de corrélation linéaire pouvant varier entre une valeur minimum (–1) exprimant le désaccord total, et une valeur maximum (+1) signifiant l'accord complet[6].
Des sept comparaisons que nous avons effectuées, au moyen du coefficient de Kendall, il ressort que l'on est toujours plus proche de la situation d'un accord complet que de celle d'un désaccord total (Fig. 2)[7]. Ainsi, au plan des préférences collectives, rien ne permet de différencier les jurys que nous avons constitués sur la base d'un découpage sociologique de l'échantillon. Faute de différences significatives à interpréter, nous proposons de regarder quels textes sont sources des moindres désaccords entre assemblées, puis de procéder à un nouveau tri des lecteurs, réunissant les individus dont les préférences vont manifestement à l'encontre de ces consensus ponctuels.

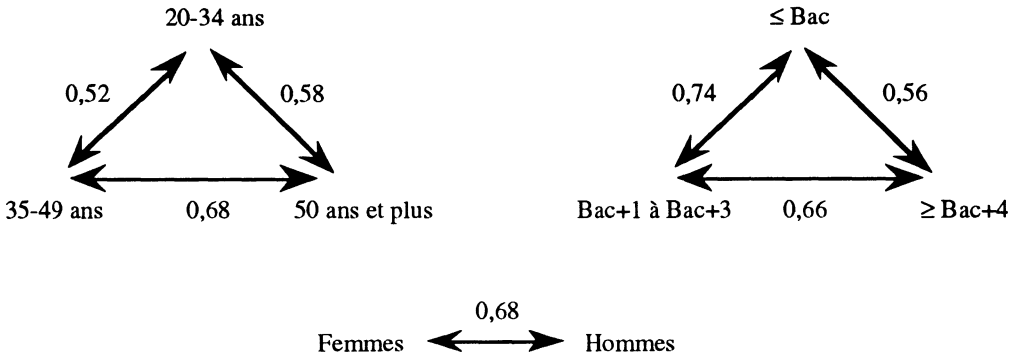

Fig. 2 Distances entre ordres médians.
Rappelons que le coefficient de Kendall, utilisé ici pour évaluer la liaison entre deux ordres, varie entre –1 (désaccord complet) et 1 (accord total)

4.3. *« Gagnants » et « perdants » toutes catégories*

Le tournoi obtenu à partir des 81 lecteurs de notre échantillon révélait que cinq textes se détachaient nettement de la compétition : 36 % des lecteurs ont placés les textes 10, 14 et 4 en première ou deuxième position dans leur choix, et ils sont 78 % à avoir placé l'un d'entre eux, au moins, en première position ; les textes 11 et 12, d'autre part, ont été majoritairement jugés comme les plus désagréables à lire : fortement dominés dans le tournoi, quels que soient les candidats qu'on leur oppose, ils sont placés en fin de préordre par 48 % des lecteurs.

Le jugement des sous-assemblées de lecteurs, concernant ces cinq textes, ne contredit pas celui que fournit l'ensemble de l'opinion (Tableau 1). Il semble, en effet, qu'on ne juge pas différemment, à leur propos, selon que l'on est un homme, une femme, que l'on est plus ou moins âgé ou plus ou moins instruit.

De tels faits sont assez rares dans les enquêtes sociologiques où il est question de goûts culturels pour que l'on s'y intéresse de plus près. Comme l'appréciation de ces cinq textes ne fait pas l'objet d'une unanimité stricte, on pourra se demander, par exemple, quels sont les lecteurs qui, en minorité, ont exprimé des avis différents de ceux que nous venons d'évoquer : quelle fraction de l'ensemble représentent-ils ? quelle est leur opinion concernant les quinze textes ?

---

[6] Le coefficient de Kendall est donné par la formule : $\tau(O_i, O_j) = 1 - 4d(O_i, O_j)/(n(n-1))$, où n figure le nombre de candidats et $d(O_i, O_j)$ est la distance de Kendall qui compte le nombre de paires qui ne sont pas ordonnées de la même manière dans O_i et dans O_j, c'est-à-dire le nombre de désaccords entre les ordres O_i et O_j ; $\tau(O_i, O_j)$ oscille entre –1 (désaccord total) et 1 (accord complet) [7].

[7] Les tables de significativité associées au coefficient de Kendall donnent un seuil de 0,514 pour $\alpha = 0{,}05$ et $v = 13$; ce qui revient, dans tous les cas, à rejeter l'hypothèse nulle d'une absence de liaison entre ordres. Précisons que lorsque l'opinion d'un groupe de lecteurs admettait plusieurs ordres solutions, la distance d'une opinion donnée à cette opinion-là a été rendue par la moyenne des distances à toutes les solutions qu'elle admet.

		GAGNANTS				PERDANTS	
Groupements	Distance au tournoi	1er	2e	3e	4e	14e	15e
Ensemble	3	14	10	4	2	11	12
≤ Bac	1	10, 15	2, 10, 4	2, 14	2, 14	11	12
Bac+1 à Bac+3	0	4, 14	4, 10, 14	4, 10	7	11	12
≥ Bac+4	3	14	4, 10	7, 10	7, 9	11	12
Femmes	1	14	10	4, 15	15	11	12
Hommes	1	4, 14	4, 10, 14	4, 10	7, 9	11	12
Âge > 20 et < 35	3	14	4, 7	4, 7	3, 10	11, 12	5
Âge ≥ 35 et < 50	0	2, 4, 10	14	9	7	11	12
Âge ≥ 50	2	14	10	2, 15	4	11	12

Tableau 1. « Gagnants » et « perdants » de tournois à distance fixée.

En étendant, comme nous l'avons fait, la classe des « gagnants » de chaque tournoi aux candidats occupant les quatre premiers rangs, on remarque que, quelle que soit l'assemblée des votants, les textes 10, 14 et 4 se trouvent inclus dans cette classe ; on remarque, de même, que les textes 11 et 12 figurent aux deux derniers rangs.

Dans la liste des préordres, on a sélectionné les lecteurs qui ne respectaient pas la règle : « 11 et 12 placés en derniers » et que l'on appellera, pour cela, les « Frondeurs ». La population qu'ils forment se compose de 13 personnes, soit 16 % de l'ensemble de nos lecteurs.

Le tournoi des « Frondeurs » n'est pas transitif ; à distance 2, il admet huit ordres solutions :

Rangs :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ordre médian 1	8	4	12	14	11	7	10	15	9	6	3	2	5	1	13
Ordre médian 2	8	4	12	11	14	7	10	15	9	6	3	2	5	1	13
Ordre médian 3	8	4	12	14	11	6	7	10	15	9	3	2	5	1	13
Ordre médian 4	8	4	12	11	14	6	7	10	15	9	3	2	5	1	13
Ordre médian 5	8	4	12	14	11	7	10	15	9	6	2	3	5	1	13
Ordre médian 6	8	4	12	11	14	7	10	15	9	6	2	3	5	1	13
Ordre médian 7	8	4	12	14	11	6	7	10	15	9	2	3	5	1	13
Ordre médian 8	8	4	12	11	14	6	7	10	15	9	2	3	5	1	13

Au regard des palmarès précédents, les textes 11 et 12 (en grisé) ont fortement progressé. On en déduit que, lorsqu'ils ne sont pas classés en derniers, ces textes occupent une place plus qu'honorable dans les préférences individuelles. La règle de jugement qui semble leur être appliquée est du type « tout ou rien » : ils sont soit fortement appréciés, soit fortement dépréciés. On remarque que cette règle ne s'applique pas aux « vainqueurs » des tournois précédents qui, même chez les « Frondeurs », conservent une position confortable : dans les huit ordres médians précédents, le texte 4 occupe la deuxième place, le texte 14 la quatrième ou la cinquième et le texte 10 la septième ou la huitième.

Le nombre de désaccords entre l'ordre de préférence médian des « Frondeurs » et celui du reste de l'assemblée est en moyenne de 54 ; ce qui donne un coefficient de –0,03. Ces deux groupes de lecteurs sont donc légèrement plus proches de la situation d'un désaccord total que de celle d'un accord complet[8]. Il semble que, contrairement aux sous-assemblées précédentes, nous ayons là des jurys distincts.

Regardons maintenant de quelles espèces sociologiques se compose le jury des « Frondeurs » (Tableau 2). Par rapport au reste de l'assemblée, mais également à l'ensemble de l'échantillon, on y remarque la sur-représentation des haut diplômés, des lecteurs de moins de 35 ans et des individus issus du milieu social supérieur. Ces faits sont à mettre en relation avec la sous-représentation, dans ce groupe, des lecteurs faiblement ou moyennement diplômés, des individus appartenant aux classes moyennes et des personnes âgées de 50 ans et plus. Le

[8] On ne peut, de ce cas, rejeter l'hypothèse d'une absence de liaison entre préférences collectives.

sexe ratio, quant à lui, se montre plus stable ; son léger infléchissement en faveur des femmes est lié à un effet de structure, le nombre de fort diplômés, dans notre échantillon, étant proportionnellement plus élevé chez celles-ci.

	Frondeurs	Reste de l'assemblée	Ensemble des lecteurs
≤ Bac	8 %	34 %	30 %
> Bac et < Bac + 4	15 %	34 %	31 %
≥ Bac + 4	77 %	32 %	39 %
Milieu populaire	7 %	10 %	10 %
Milieu moyen	23 %	49 %	43 %
Milieu moyen-supérieur	39 %	31 %	33 %
Milieu supérieur	31 %	10 %	14 %
20-34 ans	61 %	32 %	28 %
35-49 ans	39 %	32 %	31 %
50 ans et plus	0 %	36 %	41 %
Hommes	23 %	38 %	36 %
Femmes	77 %	62 %	64 %

Tableau 2. Profil social des 13 « Frondeurs »,
comparé au reste de l'assemblée (68 lecteurs) et à l'ensemble des 81 lecteurs

Si l'on trouve plus de « Frondeurs » chez les haut diplômés, les jeunes et les membres des classes supérieures, l'appartenance à ces catégories n'implique pas, nous l'avons vu, le comportement de « fronde ». Une autre propriété des agents, que facilite, sans doute, le fait d'être jeune, haut diplômé, ou membre des classes supérieures, semble requise pour manifester ce caractère.

4.4. *Ce que certains textes nous apprennent de leurs juges*

La « fronde » se caractérise par la forte progression[9] des textes 11 et 12, dans l'ordre des préférences collectives, mais également par celle du texte 8, vainqueur du tournoi associé aux « Frondeurs », qui gagne dix rangs.

Comment interpréter le pouvoir que semblent avoir ces textes de séparer fortement deux populations de lecteurs ? Autrement dit, parmi les qualités qui font de ces textes des candidats à l'appréciation, peut-on désigner certains traits qui, à la différence des autres textes, les placeraient en situation de cliver l'opinion ? Quelques éléments de présentation nous permettront de mieux soutenir la réponse que nous proposons :

Le texte 11 est une nouvelle de David Sochaba publié en 1991. Sa formule narrative l'apparente à la technique borgésienne du texte autoréférentiel : le récit développe une thèse que sa forme même exemplifie. Une voix, que l'on ne saurait identifier ni même reconnaître comme étant la même tout au long du récit, parle doctement de la vocation du texte à engendrer un commentaire qui le prolonge et finit par le recouvrir, permettant de fonder les bases d'une tradition écrite sans origine ni fin. Jouant de certains procédés typographiques et syntaxiques, l'auteur mime dans sa nouvelle le processus de recouvrement qu'il décrit.

Le texte 12 est extrait d'un roman de Samuel Beckett publié en 1961. L'œuvre se présente comme un long monologue intérieur, sans ponctuation et à la syntaxe chaotique. L'extrait sélectionné met en scène l'instauration d'une communication rudimentaire entre deux êtres : sur le mode du conditionnement pavlovien, sanctionné par une variété de sévices, un personnage, dont on ne sait que les gestes, subit la loi d'un autre — le narrateur. On peut reconnaître là une présentation allégorique des aléas de la communication humaine.

Le texte 8 est extrait d'un roman de James Joyce publié, dans sa version française, en 1923. Dans le passage retenu, l'auteur commence par introduire un personnage de manière très classique, puis, usant du procédé du « flux de conscience », nous fait pénétrer dans son esprit : tout ce qui s'y passe

[9] La progression des textes 11 et 12 entre dans la définition même du groupe des « Frondeurs », mais non pas l'importance qu'elle prend.

— perceptions diverses, pensées plus ou moins fugaces, réflexions spontanées, digressions, bribes de raisonnement — nous est livré tel quel, indépendamment de tout souci apparent de mise en récit. Le lecteur doit avoir l'illusion de vivre « en direct » les micro-événements qui saisissent la conscience du personnage au gré de ses déambulations à travers Dublin, depuis son domicile vers le marché, où il part en quête de rognons pour son déjeuner.

Les textes 8, 11 et 12 se distinguent des douze autres textes par l'emploi de procédés littéraires peu communs — tels le « monologue intérieur », le « flux de conscience » ou le « mélange des voix narratives » [10]. Un procédé littéraire est une façon de montrer quelque chose, sous un certain angle, et de proposer au lecteur une perception particulière de cette chose. Mais cette perception est fictive ; pour produire de réels effets émotionnels ou cognitifs, elle exige du lecteur qu'il accepte de participer à une illusion et qu'il sache emprunter les voies linguistiques permettant de lui laisser prendre le temps de la lecture. L'histoire de la littérature révèle la sophistication, la diversification et la rationalisation croissante des moyens de créer l'illusion d'un monde qui se déploierait sous nos yeux au fil de la lecture. Ces moyens, le lecteur doit pouvoir les traiter au moment où ils s'expriment, sans engager un effort de traduction ou de décodage qui risquerait de rendre l'artifice linguistique trop manifeste ou trop opaque. Pour cela, il doit disposer d'un savoir, mais en disposer comme d'une compétence ou d'une habileté. Sous peine de rompre l'illusion littéraire, les procédés mis en œuvre dans une fiction ne doivent donc sembler ni trop hermétiques, ni trop étranges au lecteur ; ils doivent s'effacer devant les effets qu'ils sont censés produire, de la même manière qu'une paire de lunettes doit être invisible au regard pour satisfaire aux conditions de la vision. Le sort qui fut réservé aux textes 11 et 12 nous semble, à cet égard, révélateur ; nous remarquions plus haut que ces textes avaient été soit fortement dépréciés, soit fortement appréciés par les lecteurs, contrairement aux autres qui, d'une assemblée à une autre, avaient fait l'objet d'opinions plus variées. Le caractère dichotomique des jugements portés sur les textes 11 et 12, et la facture peu conventionnelle de ces textes, nous laissent penser que leur appréciation a pu dépendre du succès ou de l'échec à les lire à plein rendement, du fait, précisément, de leur distance à certains standards de l'écriture fictionnelle. Les aléas appréciatifs du texte 8 nous paraissent réclamer la même interprétation. Les rares lecteurs qui n'ont pas rejeté ces textes — les « Frondeurs » — seraient, par conséquent, ceux que leur style n'a pas rebutés et qui ont su en pénétrer le sens et en recevoir les effets, parce que plus expérimentés que les autres en matière de techniques littéraires et portés à accepter plus volontiers certaines stratégies d'écriture non encore familières à tous. De telles dispositions se rencontrent plus fréquemment chez les individus ayant poursuivi un long cursus universitaire et chez les membres des classes supérieures (plus précisément, chez les membres des professions intellectuelles). Mais ce qui détermine la possession de telles dispositions est, sans nul doute, une pratique intense et diversifiée de la lecture littéraire. Lorsqu'elle ne se satisfait pas seulement des produits les plus courants, la lecture de fictions réclame des compétences et des dispositions que ne garantit pas automatiquement la possession d'un fort capital scolaire, même si cela facilite les choses. De fait, les individus porteurs de ces dispositions restent minoritaires, y compris dans les catégories sociales où on a le plus de chance de les rencontrer. Ainsi, malgré 77 % d'individus dont le niveau de diplôme est supérieur ou égal à « Bac + 4 », les « Frondeurs » ne représentent, à l'échelle de l'échantillon, que 31 % de cette catégorie.

Les « Frondeurs » n'ont pas produit une opinion sur les textes 8, 11 et 12 que l'on peut seulement dire « opposée » à celle du reste de l'assemblée : ils ont apprécié ces textes au vu de l'expérience qu'ils en ont faite, et non pas au prix d'une expérience défectueuse, comme ce fut probablement le cas des non-Frondeurs. Les votes de ces deux assemblées, concernant les textes 8, 11 et 12, ne nous paraissent donc pas du même ordre ; la satisfaction des uns ne rencontre pas l'insatisfaction des autres sur le même terrain de l'appréciation ; les uns et les autres forment des jurys hétéroclites.

---

[10] On trouvera, en annexe 4, des exemples de ces procédés, tels qu'ils figurent dans nos morceaux choisis des textes de Joyce, Sochaba et Beckett.

5. CONCLUSION

En livrant l'opinion collective d'un jury, ou une approximation de cette opinion, la procédure de Condorcet ne doit pas masquer l'existence possible de sous-jurys hétéroclites. Pour repérer les plus grandes lignes de fracture d'une opinion, la stratégie que nous proposons consiste à s'intéresser aux candidats mal classés. S'ils ne font pas l'objet d'un rejet unanime, c'est que certains individus leur auront accordé de bons suffrages. On peut alors s'attendre à ce que ces individus se distinguent fortement du reste de l'assemblée. Cette manière de procéder n'est pas toujours de celles qu'un sociologue sera tenté d'adopter spontanément. Plutôt que d'établir l'opinion collective de l'ensemble des votants et de voir ensuite comment il est possible de la décomposer, il procédera dès l'abord à un tri des individus, selon telle ou telle variable sociologique connue pour son pouvoir discriminant, et s'intéressera ensuite à repérer ce qui, au plan des opinions, distinguent entre eux les groupes ainsi constitués. Cette démarche nous semble rencontrer deux difficultés : dans le cas où elle permet effectivement de révéler des différences de comportement liées à des différences sociales, elle risque de masquer d'autres différences, relevant d'interprétations plus fines que celle consistant simplement à rapporter la variété des goûts à celle des styles de vie ; dans le cas où elle échoue à révéler des différences de comportement, elle peut amener à rejeter prématurément l'hypothèse d'une influence diffuse des déterminants sociaux. Dans ce qui précède, nous pensons avoir montré que certains clivages comportementaux sont assez subtils pour ne pas se manifester sous la forme d'une partition sociologiquement bien repérable des agents. En cherchant quelles pouvaient être les plus grandes sources de différend dans une opinion collective, nous avons pu isoler un groupe d'individus au comportement singulier, qui se trouve présenter, par ailleurs, un profil social spécifique. Pour rendre compte de la dichotomie des opinions exprimées sur les textes 8, 11, 12, nous proposons de distinguer les jugements d'appréciation réellement indexés à l'expérience d'un texte de ceux exprimés « par défaut », que l'on peut assimiler à un « vote sanction ». La prise en compte des singularités stylistiques des textes 8, 11, 12 nous aura permis de mieux comprendre ce qui justifie cette dichotomie, ainsi que l'échec des variables sociologiques standards à en isoler la manifestation.

BIBLIOGRAPHIE

[1] BARTHÉLEMY, J.-P. et MONJARDET B. (1981) "The median procedure in cluster analysis and social choice theory", *Mathematical Social Sciences*, 1, 235-267.
[2] BOURDIEU, P. (1979) *La Distinction. Critique sociale du jugement,* Minuit, Paris.
[3] GUÉNOCHE, A. (1996) "Vainqueurs de Kemeny et tournois difficiles", *Math. Inf. Sci. hum*, 133.
[4] GUÉNOCHE, A., VANDEPUTTE-RIBOUD B. et DENIS J.-B. (1994) "Selecting varieties using a series of trials and a combinatorial ordering method", *Agronomie*, 14, 363-375.
[5] GUILBAUD, G. Th. et ROSENSTIEHL, P. (1963) "Analyse algébrique d'un scrutin", *Math. Sci. hum.*, 4, 9-33.
[6] LASLIER, J.-F. (1966) "Solutions de tournois : un spicilège", *Math. Inf. Sci. hum.*, 133.
[7] MONJARDET, B. (1990) "Sur diverses formes de la "règle de Condorcet" d'agrégation des préférences", *Math. Inf. Sci. hum.*, 111, 61-71.
[8] PARLEBAS, P. (1971) "Effet Condorcet et dynamique sociométrique : l'ordre de préférence au niveau individuel", *Math. Sci. hum.*, 36, 5-31.

ANNEXE 1. DIAGRAMMES REPRÉSENTANT LES ORDRES SOLUTIONS DE TOURNOIS

20-34 ans

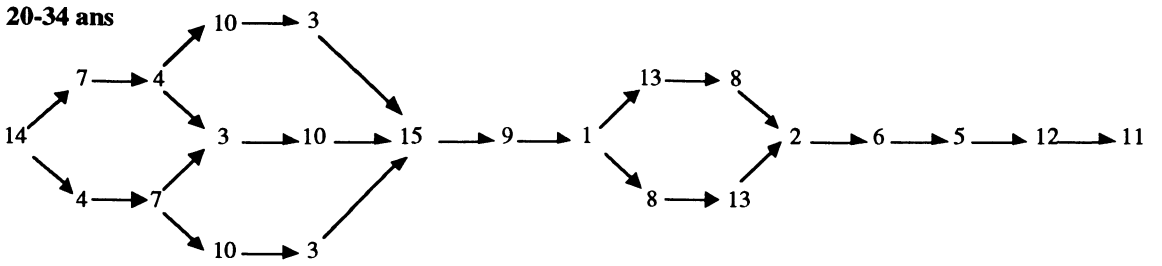

35-49 ans

10 → 4 → 2 → 14 → 9 → 7 → 15 → 13 → 8 → 6 → 5 → 1 → 3 → 11 → 12

50 ans et plus

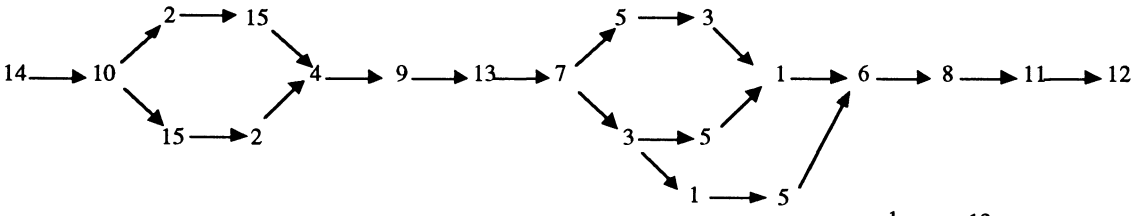

≥ bac+4

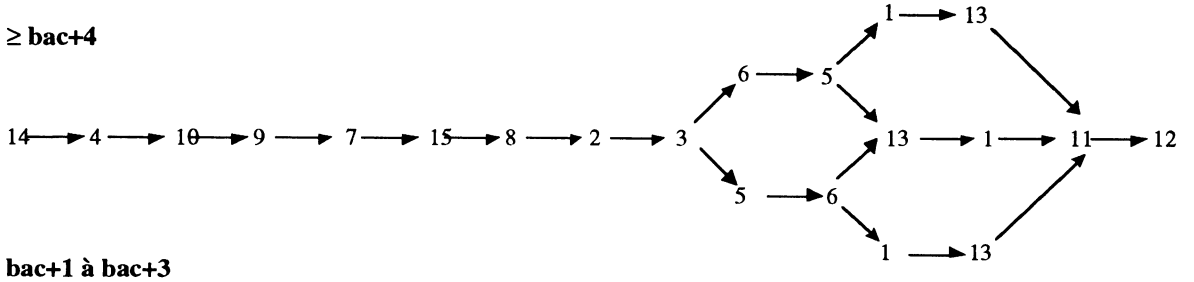

bac+1 à bac+3

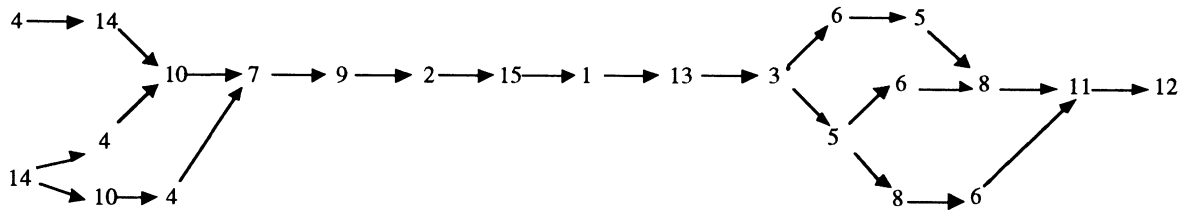

≤ bac

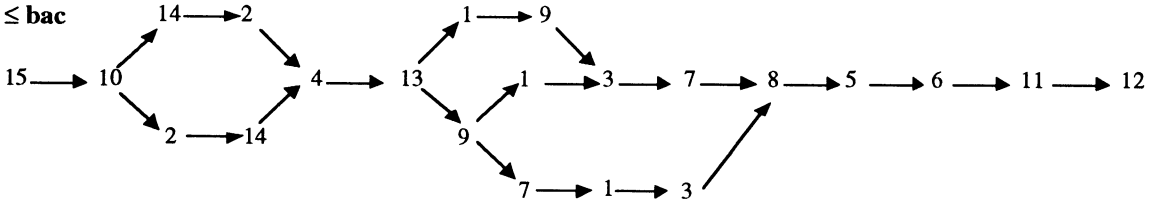

Femmes

14 → 10 → 4 → 15 → 9 → 2 → 7 → 13 → 1 → 6 → 8 → 3 → 5 → 11 → 12

Hommes

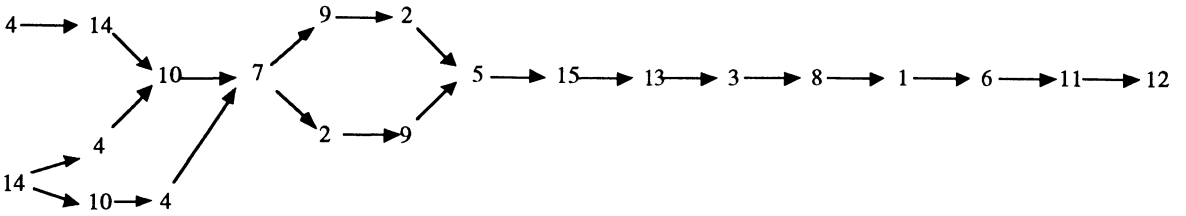

ANNEXE 2. RÉFÉRENCES DES TEXTES SOUMIS À L'APPRÉCIATION

Texte N° 1 : *Billy-ze-kick*, Jean Vautrin.
Texte N° 2 : « La lecture », Marcel Proust (Préface à *Sésame et les Lys* de John Ruskin).
Texte N° 3 : « Journal d'un monstre », Richard Matheson.
Texte N° 4 : *L'Homme sans qualités*, Robert Musil.
Texte N° 5 : *Les Sept piliers de la sagesse,* T. E. Lawrence.
Texte N° 6 : « Un fratricide », Franz Kafka.
Texte N° 7 : *Les Ritals*, François Cavanna.
Texte N° 8 : *Ulysse*, James Joyce.
Texte N° 9 : *Carnets 1978*, Albert Cohen.
Texte N° 10 : *Les Mots pour le dire*, Marie Cardinal.
Texte N° 11 : « Palimpseste 9732 », David Sochaba.
Texte N° 12 : *Comment c'est*, Samuel Beckett.
Texte N° 13 : *Les Mystères de Paris*, Eugène Sue.
Texte N° 14 : *Zone libre*, J.-C. Grumberg.
Texte N° 15 : « Rolla », Alfred de Musset.

NB : les titres en italiques correspondent à des romans ; ceux entre guillemets, à des nouvelles. Le texte N° 15 est un fragment de poème extrait d'un recueil.

ANNEXE 3. COMPOSITION SOCIALE DE L'ÉCHANTILLON

	Effectifs	Pourcentages
≤ à Bac	24	30
de Bac + 1 à Bac + 3	25	31
≥ à Bac + 4	32	39
Milieu social inférieur	10	12
Milieu social moyen	32	39
Milieu social moyen-supérieur	28	35
Milieu social supérieur	11	14
de 20 à 34 ans	30	37
de 35 à 49 ans	27	33
50 ans et +	24	30
Femmes	52	64
Hommes	29	36
Ensemble	81	100

ANNEXE 4. EXTRAITS DES TEXTES 8, 11 ET 12

Texte 8 : procédé du flux de conscience (souligné par nous en italiques)

Non. Elle ne désirait rien. Il entendit alors un chaud, un profond soupir, plus assoupi, comme elle se retournait dans le lit et que les anneaux de cuivre desserrés cliquetaient. *Il faut vraiment que je les fasse réparer. Dommage. Le transport depuis Gibraltar. Elle a oublié le peu d'espagnol qu'elle savait. Qu'est-ce que son père a pu payer ça ! Vieux modèle. Ah oui, au fait.*

Acheté à la vente du gouverneur. Un prompt coup de marteau. On ne l'aurait pas mis dedans, le vieux Tweedy. Oui, monsieur. C'était à Plevna. Je sors des rangs, monsieur, et j'en suis fier. Il a eu assez de flair pour spéculer sur les timbres. Et c'était voir de loin.
Il décrocha son chapeau du champignon auquel pendait son lourd pardessus marqué de ses initiales et son imperméable usagé de la vente des objets perdus. *Timbres : effigies au derrière collant.*
Je m'imagine qu'il y a des tas d'officiers dans la partie. Ça ne fait pas de doute. La marque graisseuse du fond de son chapeau lui rappela silencieusement : Plasto, chap. de luxe. Il jeta un rapide coup d'œil sous la bande de cuir. *Petit papier blanc. En sûreté là.*
Sur le pas de la porte il se mit à chercher le passe-partout dans sa poche de derrière. *Pas là. Dans mon autre pantalon. Faut aller le chercher. La pomme de terre je l'ai. La penderie grince. Inutile de la déranger. Elle avait encore sommeil en se retournant tout à l'heure.*

Texte 11 : exemple de voix mélangées et de surcodage typographique

[S'il m'est][10] permis de présenter aujourd'hui les résultats de ce travail, c'est bien à vous que je le dois, à votre opiniâtreté, à votre probité, à votre courage, à la force de vos convictions enfin. Mais avant de commencer mon exposé, je tiens à vous remercier du geste élégant qui me permet de choisir par dessus quel texte seront retranscrites mes paroles. C'est un geste qui ne montre pas seulement la confiance dont vous m'honorez, mais aussi votre respect le plus strict de ces façons qui seules garantissent notre identité. Enfin, la visite du fonds sur lequel vous vivez et dont les richesses restent sans égales m'a offert tous les plaisirs mélangés et délicats de l'indécision. Aussi, il ne sera pas dit que [...][2] C'est en des temps où les marges ne suffisaient plus pour porter toute la charge des commentaires, qu'il est certain que la lutte était déjà perdue, qu'elle continuait pour elle-même, motif transparent de sa propre vanité. Alors que ses manières disparaissaient, l'écriture continuait ; les traces restent nombreuses ; les faits sont là. Des faits que nous conservons ainsi, privés de leur devenir de texte, pour témoigner dans leur immobilité stérile et définitive, des strates qui relient les écrits passés aux textes toujours présents.

Texte 12 : exemple de monologue intérieur, de mélange des voix narratives et de sous-détermination syntaxique

première leçon thème qu'il chante je lui enfonce mes ongles dans l'aisselle main droite aisselle droite il crie je les retire grand coup de poing sur le crâne son visage s'enfonce dans la boue il se tait fin de la première leçon repos

deuxième leçon même thème ongles dans l'aisselle cris coup sur le crâne silence fin de la deuxième leçon repos tout ça au-dessus de mes forces

mais cet homme n'est pas bête il doit se dire je me mets à sa place que veut-il de moi ou plutôt que veut-on de moi en me martyrisant ainsi et la réponse peu à peu éparse des temps énormes

pas que je crie cela tombe sous les sens puisqu'on m'en punit aussitôt

du sadisme pur et simple non plus puisqu'on m'empêche de crier

ce dont je ne suis peut-être pas capable certainement pas cet être n'est pas bête cela se sent

de quoi me sait-on capable de chanter on veut donc que je chante

ce qu'à sa place j'aurais fini par me dire il me semble mais je peux me tromper et Dieu sait si je suis peu intelligent sinon je serais mort